

Congrès AFSP Toulouse 2007

Atelier 14

« Les enjeux politiques des émeutes urbaines »

LAFARGUE DE GRANGENEUVE Loïc
Institut des Sciences sociales du Politique (ISP), ENS Cachan
loiclafargue@yahoo.fr

LES AMBIGUÏTÉS D'UNE ÉMEUTE VOCALE *Le rap français face aux violences urbaines*

Lors des émeutes urbaines de l'automne 2005, le rap a été mis à l'index par un nombre élevé de parlementaires de droite au nom de l'idée selon laquelle les textes des rappeurs contribueraient à produire de la délinquance et à attiser la haine de la police (voire la haine de la France). Pourtant, à la suite de ces événements, les médias ont également mis en avant l'engagement politique de certains rappeurs (dont l'emblématique Joey Starr, membre du groupe NTM, plusieurs fois condamné par la justice et emprisonné) en raison de leur participation à la campagne d'inscription sur les listes électorales dans les banlieues.

Si l'on prend un peu de recul, on constate rapidement que cette oscillation du regard porté sur le rap français n'est pas nouvelle. Incontestablement, beaucoup de rappeurs cherchent en effet à « susciter une *prise de conscience* » (Mucchielli, 2003 : 334). Comme d'autres pratiques et œuvres culturelles, et sans doute plus que nombre d'entre elles, le rap recèle donc « un considérable potentiel politique » (Martin, 2000 : 179) ; mais il existe une différence de taille entre « proférer publiquement ce qui est longtemps demeuré caché ou déguisé [et] organiser des efforts visant au renversement ou à l'abolition des rapports de domination », comme le note Denis-Constant Martin (2000 : 176). Or, contrairement à ce que l'on pourrait imaginer au premier abord, en dehors de leur pratique artistique, les rappeurs sont peu nombreux à s'engager politiquement, c'est-à-dire à s'engager publiquement en faveur d'une cause, à soutenir un mouvement social ou *a fortiori* un parti politique, par exemple. Ce contraste entre le potentiel protestataire du rap et la faiblesse de l'engagement politique de ses acteurs est en outre à l'origine de bien des désillusions : le rap a pu en effet être l'objet d'un investissement important de la part de certains intellectuels, chercheurs, ou journalistes, qui ont vu en lui une source de renouvellement des institutions et de la vie politique, ou les germes d'un mouvement social susceptible d'entraîner dans son sillage, selon les cas, les classes populaires, la jeunesse, les Français issus de l'immigration, etc. (Pecqueux, 2003). Or, force est de constater que ces espoirs ont souvent été déçus ; « le rap a avorté en tant qu'aspiration à une mobilisation collective », estime par exemple Laurent Mucchielli (2003 : 352), tandis que Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer (2001 : 245) écrivent : « mouvement culturel, vecteur d'identité, le rap n'est cependant pas structuré, même de façon souple, et ne constitue pas à proprement parler un mouvement social ».

Il s'agit ainsi d'*analyser le rôle du rap comme vecteur éventuel de politisation*, et plus largement d'étudier *ce que les rappeurs disent des émeutes et de la politique*. La violence est-elle considérée comme une forme d'action légitime pour se faire entendre ? La participation

politique est-elle valorisée, et sous quelle forme ? De manière générale, les textes de rap se situent de fait dans un continuum qui va de l'incitation à la révolte – voire à l'émeute – à l'appel au vote, en passant par la compréhension des émeutiers et la déploration des conséquences négatives de ces événements et des luttes internes aux jeunes de banlieue (Sauvadet, 2006). L'étude de la trajectoire de certains groupes est ainsi particulièrement éclairante : le groupe NTM, par exemple, est passé en quelques années de « Qu'est-ce qu'on attend pour foutre le feu ? » (1995) à « Pose ton *gun* » (1998). Plus généralement, les rappeurs expriment un rejet massif de l'offre politique existante et dénoncent la politique telle qu'elle est, à l'image de ce que pensent les jeunes des quartiers populaires (Perrineau, Rey, 2002). Les paroles des rappeurs doivent donc être mises en relation avec l'ensemble des politiques publiques qui concernent cette catégorie de la population (Lafargue de Grangeneuve, 2006). Ces derniers peuvent par exemple évoquer la menace d'une émeute pour obtenir des subventions, et inversement, les élus encouragent la reconnaissance de ces formes artistiques populaires dans une optique de régulation de la violence¹.

Tout d'abord, le rap constitue-t-il une incitation à l'émeute ? Cette question sera prise au sérieux et traitée notamment partir de l'étude des paroles d'une chanson emblématique de NTM. L'analyse portera ensuite sur la période politique qui suit les émeutes de 2005, jusqu'à l'élection présidentielle de 2007 : celle-ci est marquée par plusieurs formes de politisation des rappeurs, et par une série de mobilisations qui sont néanmoins beaucoup plus individuelles que collectives. Enfin, les relations entre rap et politique à Marseille seront examinées, notamment à travers l'étude du groupe IAM.

« *Qu'est-ce qu'on attend pour foutre le feu ?* » (NTM, 1995)

De manière générale, en tant que forme d'expression des jeunes des quartiers périphériques, souvent d'origine étrangère, le rap peut être considéré, entre autres, comme un témoignage relatif aux conditions sociales d'existence de cette population. Les rappeurs, d'ailleurs, se présentent souvent comme tels : « les rappeurs se conçoivent eux-mêmes comme des porte-parole de leur milieu social » (Mucchielli, 2003 : 333). Ainsi, de très nombreux textes de rap sont des mises en récit de la vie quotidienne dans les cités HLM, souvent décrite de manière sombre ; la thématique des discriminations occupe également une large place dans les albums de rap. Dans la « sociologie spontanée » des rappeurs, ces deux éléments peuvent être considérés comme les principales variables explicatives des émeutes.

Dans cette optique, il semble judicieux d'analyser une chanson emblématique de NTM, groupe phare des années 1990, originaire de Seine-Saint-Denis : « Qu'est-ce qu'on attend ? », extrait de l'album *Paris sous les bombes* (1995). Elle commence ainsi :

« Les années passent, pourtant tout est toujours à sa place
Plus de bitume donc encore moins d'espace
Vital et nécessaire à l'équilibre de l'homme
Non personne n'est séquestré, mais c'est tout comme
C'est comme de nous dire que la France avance alors qu'elle pense
Par la répression stopper net la délinquance
S'il vous plaît, un peu de bon sens
Les coups ne régleront pas l'état d'urgence »

¹ On retrouve cette tendance dans le sport (Arnaud, 1999).

De façon classique, cette chanson débute par une sorte de constat accablant : rien ne change, si ce n'est que l'urbanisme inhumain progresse². NTM dénonce une forme d'enfermement des habitants des banlieues (« Personne n'est séquestré, mais c'est tout comme ») qui renvoie également à la question de la ségrégation socio-spatiale. Le groupe interroge aussi l'action menée par les institutions politiques et met en cause le diagnostic qui est à l'origine de l'option répressive des autorités. La description de cette situation vaut, en quelque sorte, analyse des causes ; la suite de la chanson est l'annonce d'une explosion imminente :

« Ça fait déjà des années que tout aurait dû péter (...)
Mais vous savez que ça va finir mal, tout ça (...)
Mais qu'est-ce qu'on attend pour foutre le feu
Mais qu'est-ce qu'on attend pour ne plus suivre les règles du jeu (...)
Il est temps que (...) notre jeunesse d'une main vengeresse
Brûle l'État policier en premier et
Envoie la République brûler au même bûcher, ouais (...) !
Donc l'heure n'est plus à l'indulgence
Mais aux faits, par le feu, ce qui à mes yeux semble être le mieux
Pour qu'on nous prenne un peu plus, un peu plus au sérieux »

L'incitation à l'émeute est sans ambiguïté. Plus précisément, NTM mobilise plusieurs registres : tout se passe comme si le groupe adressait d'abord à l'État un avertissement lourd de menaces ; puis il exhorte directement à l'action violente contre la police et les institutions en général. La fin de l'extrait apporte néanmoins une tonalité différente : l'objectif est avant tout d'être « pris au sérieux ». De manière générale, en effet, « le rapport de la plupart des rappers à l'autorité étatique est résolument critique (...). [En particulier], une défaillance du fonctionnement de la classe politique est dénoncée avec vigueur : l'absence d'écoute vis-à-vis des attentes de la population la plus en détresse » (Vicherat, 2001 : 87). On est donc bien loin d'un projet révolutionnaire au sens où il s'agirait par exemple d'instaurer un régime politique, de nouvelles institutions, etc. « Les rappers se sentent (...) radicalement inentendus par les institutions nationales censées ouvrir et protéger les mêmes droits pour chaque citoyen », estime Mucchielli (1999 : 63). La menace et l'appel à l'action ont donc surtout pour fonction de faire entendre *une revendication de respect et de refus du mépris social*³. Le rap, en tant que culture populaire, témoigne avant tout d'une demande de reconnaissance, et semble « jeter d'abord un regard éthique sur le politique. La culture (...) fait entendre deux valeurs fondamentales dans des situations politiques concrètes : la dignité et la justice », écrit Denis-Constant Martin (2000 : 178). Dans la chanson, le sens des émeutes est d'interpeller les pouvoirs publics à propos d'une situation perçue comme profondément injuste. Elle se termine par un renouvellement des menaces :

« Nous n'avons rien à perdre, car nous n'avons jamais rien eu...
À votre place je ne dormirais pas tranquille

² Ce constat fait écho aux inquiétudes nées dans les années 1960 face aux grands ensembles (Bachmann, Le Guennec, 1996). Des recherches médicales étaient alors menées sur l'« urbanite », définie comme une nouvelle pathologie propre aux grands ensembles (ou « sarcellite », du nom de la ville de Sarcelles, où les constructions de tours et de barres ont été particulièrement massives).

³ L'expérience du mépris est en effet particulièrement forte en banlieue : « les habitants des "banlieues difficiles" ont l'impression de n'être pas reconnus comme des personnes (...). Ils se sentent enfermés dans un mépris général et ont l'impression de ne pas exister pour autrui au-delà des stéréotypes diffusés par les médias » (Dubet, Martuccelli, 1998 : 191-192).

La bourgeoisie peut trembler (...)
Allons à l'Élysée, brûler les vieux
Et les vieilles, faut bien qu'un jour ils paient
Le psychopathe qui sommeille en moi se réveille (...)
Unissons-nous pour incinérer ce système »

NTM souligne ici l'existence de rapports de classe entre « eux » et « nous » ou entre « vous » et « nous »⁴. On note également un appel à l'unité en vue d'une action collective, même déviante. Tout se passe comme si la souffrance vécue et l'injustice subie transformaient l'individu en malade mental susceptible de donner libre cours à sa rage. L'exhortation manifeste à l'émeute se double donc d'une forme de délégitimation de ce mode d'action, puisque son auteur est un fou. Sans nier l'appel à l'émeute, très présent dans cette chanson, maintes fois répété, il faut bien voir que l'émeute est dans le même temps décrite comme le dernier recours d'une population poussée à bout et qui demande avant tout du respect. De ce point de vue, les émeutes de 2005 ont-elles changé la donne ?

Les rappers contre Sarkozy, en vain (2005-2007)

Lors des émeutes de l'automne 2005 dans les banlieues françaises, les regards se sont rapidement tournés vers le rap. D'un côté, des députés et des sénateurs ont identifié les paroles de certains groupes comme une cause des émeutes. De l'autre, et à l'inverse, les journalistes ont interrogé des rappers et leurs textes pour comprendre les « causes sociales » à l'origine des émeutes. À la fin du mois de novembre 2005, c'est-à-dire juste après la fin « officielle » des émeutes, cent cinquante-trois députés et quarante-neuf sénateurs demandent ainsi au ministre de la Justice d'« envisager des poursuites » contre sept groupes de rap (qui pour la plupart n'existent plus⁵), à l'instigation du député UMP François Grosdidier. Ils reprochent notamment à leurs textes d'inciter à la haine de la France et au racisme anti-blanc.

Dans les médias, les commentaires oscillent entre dénonciation des excès du rap et défense d'une musique qui exprime les revendications et les souffrances des habitants des banlieues. Suite à la montée au créneau de ces parlementaires, *Le Monde* publie un éditorial qui stigmatise certaines paroles tout en critiquant la réaction disproportionnée et déplacée des élus concernés⁶. *Le Monde 2* consacre ensuite un article au rap français qui pointe « des caricatures sexistes et violentes »⁷. Cependant, toujours dans *Le Monde*, un autre article paru dès le 11 novembre 2005 (c'est-à-dire juste après le « pic » des émeutes) intitulé de façon significative « Les cris du ghetto » montrait comment le rap français, depuis toujours, canalise l'expression des plaintes des jeunes issus de l'immigration et constitue une source d'information précieuse sur la vie dans les grands ensembles que les élus ignorent le plus souvent.

Ces émeutes, ainsi que le fait d'être montrés du doigt par des élus et certains médias, ne laissent pas les rappers sans réaction, bien au contraire. Elles provoquent une politisation, en tout cas chez certains d'entre eux. Tout d'abord, si on considère les émeutes comme le symptôme d'un déficit démocratique, alors il faut appeler au vote : force est de constater, en

⁴ Cette distinction est bien connue de la sociologie des mouvements sociaux (Neveu, 1996).

⁵ On peut noter que NTM ne fait pas partie des groupes incriminés.

⁶ *Le Monde*, « Le rap à l'index », 25 novembre 2005.

⁷ Martin Hamelin, « Le hip-hop français est-il mort ? Caricatural rap », *Le Monde 2*, 3 décembre 2005, pp. 37-39.

effet, l'abstention massive qui caractérise en général les banlieues populaires (Braconnier, Dormagen, 2007), en particulier chez les jeunes. Cette analyse est partagée par certains rappers, au premier rang desquels Joey Starr, membre du groupe NTM. Avec d'autres artistes ou sportifs, souvent issus de l'immigration (le comique Jamel Debbouze, le footballeur Lilian Thuram,...), il participe à des réunions destinées à favoriser l'inscription sur les listes électorales, comme fin décembre 2005 à Clichy-sous-Bois (lieu de départ des émeutes).

Il faut noter cependant que cette forme de politisation n'est pas une conséquence directe des émeutes, elle leur est antérieure : Joey Starr était déjà membre fondateur du collectif Devoirs de mémoires créé début 2005, qui, comme son nom le laisse entendre, visait à rappeler certains traits sombres de l'histoire de France, notamment la colonisation. Néanmoins, les émeutes de novembre ne sont pas sans effet sur cette organisation, qui devient Devoir de réagir et définit comme nouvelle priorité les campagnes d'inscription sur les listes électorales. L'appel au vote est sans ambiguïté, même si les attentes sont limitées et la prudence de mise : « on ne va pas changer le monde en un scrutin », explique par exemple Joey Starr⁸. On retrouve finalement l'opposition classique entre participation conventionnelle et non-conventionnelle à la vie politique : l'appel à l'émeute de la chanson de 1995 fait place, dix ans plus tard, à l'appel au vote. Comme le notent Henri Rey et Pascal Perrineau (2002 : 40), « vis-à-vis du vote, la prise de conscience peut aussi venir avec la maturité (...). Le fait de voter (...) est signe de rattachement à la communauté nationale. Sous cet angle, le vote apparaît comme l'expression d'une forme de citoyenneté ».

La presse fait un large écho à ces initiatives, notamment en 2006, en raison des nombreuses échéances électorales de l'année suivante, au premier rang desquelles l'élection présidentielle. Un an après le début des émeutes de 2005, *Le Monde 2* consacre par exemple un long article à cette question intitulé, de manière significative : « Le rap appelle aux urnes »⁹. Indépendamment de l'attention médiatique, il est cependant indéniable qu'une mobilisation, non pas du milieu rap dans son ensemble, mais en tout cas de certains individus, a lieu. Le rappeur lillois Axiom, par exemple, d'origine marocaine, reprend la forme classique de la lettre au président pour écrire un texte mis en musique sur fond de *Marseillaise* et qu'il adresse à Jacques Chirac ; il est membre de l'association AC le feu !, née après les émeutes de 2005, et fortement impliquée dans les campagnes d'inscription sur les listes électorales. La rappeuse Diam's, qui connaît un succès grandissant depuis quelques années notamment chez les adolescents, prend également le parti des urnes de manière très explicite : « 1 vote = 10 cocktails Molotov »¹⁰.

Mais les émeutes ont un deuxième effet : elles produisent également une forme de *politisation partisane* (ou la renforcent dans certains cas). Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, président de l'UMP et bientôt candidat à l'élection présidentielle, devient la cible d'un nombre croissant de textes de rap. Son action à la tête de ce ministère est sévèrement critiquée, et son attitude pendant les émeutes de 2005 est particulièrement visée. Certes, dans le rap, depuis longtemps, la police est l'objet des attaques les plus virulentes, notamment en raison de l'existence de pratiques discriminatoires à l'encontre des jeunes d'origine étrangère (Jobard, 2006) : « ce sentiment d'injustice (...) atteint naturellement son paroxysme dans les rapports avec la police. Symbole de leur domination, catalyseur de leur « haine », la police est l'oppresseur absolu (...). Et la justice est considérée comme complice » (Mucchielli, 1999 :

⁸ Cité dans « Les stars des cités battent le rappel des jeunes en politique », *Le Monde*, 21 décembre 2005.

⁹ Pascale Krémer, « Le rap appelle aux urnes », *Le Monde 2*, 28 octobre 2006.

¹⁰ « Cruelle et tendre, Diam's décrit l'autre France », *Le Monde*, 20 février 2006.

62-63). Néanmoins, c'est la première fois que le ministre de l'Intérieur du gouvernement français est autant visé par les attaques des rappers¹¹. Ils lui reprochent notamment de reprendre les idées du Front National. Dans la chanson « La boulette », extraite de l'album *Dans ma bulle* (2006), Diam's écrit par exemple : « Y a comme un goût de démagog dans la bouche de Sarko ». Certes, le milieu rap n'est pas totalement uniforme, puisque le rappeur Doc Gynéco a apporté son soutien à la candidature de Sarkozy ; mais cette information a soulevé un tollé chez les autres rappers, accusant le premier de trahison. Lors de la campagne présidentielle, certains rappers ont donc nettement *pris parti*. Dans l'entre-deux-tours, on a pu ainsi voir plusieurs rappers célèbres prendre la parole en faveur de Ségolène Royal lors du grand meeting de la candidate socialiste au stade Charléty, à Paris (Disiz la Peste, Kery James, ou encore le slameur Grand corps malade).

On peut noter, cependant, qu'il s'agit plus de mobilisations individuelles que d'une mobilisation de masse. De même, si Sarkozy est souvent cité dans les textes de rap, cela ne signifie pas pour autant que tous ceux qui dénoncent sa politique sont prêts à s'engager politiquement au sens classique du terme, loin s'en faut. Quant aux effets de ces mobilisations, ils sont par nature très difficiles à mesurer. Sarkozy a été élu, et ce résultat montre à lui seul les limites de ce type d'engagements. En revanche, le taux d'inscription sur les listes électorales a augmenté en banlieue, et les cités HLM ont voté massivement pour la candidate socialiste. Il paraît cependant délicat d'évaluer la part de responsabilité des mobilisations des rappers dans ce résultat. L'intérêt d'étudier des mobilisations locales s'en trouve renforcé.

Rap et politique au prisme du local : Marseille

Lors des émeutes de l'automne 2005, Marseille a connu très peu de troubles, notamment si l'on compare avec les autres grandes agglomérations (Paris, Lyon,...). La ville a ainsi fait figure de contre-modèle (positif), voire d'exception dans le paysage national des émeutes. Cette image, pourtant, s'est totalement retournée un an plus tard, lors de « l'anniversaire » des émeutes de 2005 : une jeune femme a été grièvement brûlée dans l'incendie criminel d'un bus fin octobre 2006. Si des véhicules de transport public ont été également pris à partie dans d'autres régions (notamment en région parisienne), c'est à Marseille que les conséquences ont été les plus graves. Dans les médias, la ville est alors redevenue synonyme d'insécurité ; la cité phocéenne possède de longue date une réputation très négative à l'échelon national, liée à son statut de ville d'immigration et, plus généralement, à la présence importante des classes populaires, considérées comme des classes dangereuses (Péraldi, Samson, 2005). Marseille véhicule donc des images profondément contradictoires. Sur le plan politique, cette ville est ainsi une cible électorale prioritaire de l'extrême droite depuis le début des années 1980. Mais elle est aussi une place forte du rap en France, et les rappers locaux se sont mobilisés contre cette tendance politique. C'est le cas en particulier du groupe IAM, qui a longtemps fait figure de modèle – à la fois politique et esthétique.

À Marseille et dans toute la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), l'extrême droite est donc particulièrement présente : elle y a conquis plusieurs mairies (Toulon, Vitrolles, Marignane, Orange), le Front National y fait souvent ses meilleurs scores, et le

¹¹ Il convient néanmoins de noter que les lois dites « Pasqua-Debré » relatives à l'immigration avaient également été très critiquées par les rappers, notamment sous la forme d'une compilation intitulée *11'30 contre les lois racistes* (1997).

MNR (Mouvement National Républicain) a cherché également à s'y implanter, à Vitrolles, puis à Marseille, où Bruno Mégret était candidat aux élections municipales de 2001. Les rappers se sentent d'autant plus concernés que l'extrême droite est directement responsable de la mort de l'un d'entre eux : Ibrahim Ali, un adolescent d'origine comorienne, membre du groupe de rap B-Vice, a été tué en 1995 par des colleurs d'affiche du FN, alors qu'il rentrait d'une répétition. violemment pris à parti dans les textes des rappers, le Front National et ses idées sont également combattus et critiqués publiquement, dans des interviews ou des débats, par exemple ; « le leader du FN constitue à ce titre le repère politique le plus puissant et fonctionne comme un véritable repoussoir pour ces jeunes habitués à vivre dans un environnement multiculturel et dont les parents sont bien souvent étrangers » (Perrineau et Rey, 2002 : 32-33). Le groupe IAM, l'autre groupe pionnier du rap français avec NTM, a notamment multiplié les prises de positions publiques hostiles à l'extrême droite. En outre, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, qui permet à Jean-Marie Le Pen d'être présent au second tour, Akhenaton, membre du groupe IAM, est à l'instigation d'une cassette vidéo d'une trentaine de minutes appelant explicitement à voter pour Jacques Chirac qui réunit plusieurs rappers français, mais aussi des artistes aussi divers que les membres du groupe de rock Noir Désir, Jean-Jacques Goldman, Romain Goupil, Gérard Depardieu, Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, par exemple, et qui a été distribuée à 60.000 exemplaires dans vingt-cinq grandes villes françaises où le FN a fait un score supérieur à 18% des voix.

De ce point de vue, il est intéressant d'étudier la trajectoire politique d'IAM, qui est plus complexe et moins linéaire qu'il ne paraît au premier abord. Dans l'album *De la Planète Mars* (1991), IAM développe tout d'abord un discours hostile vis-à-vis du personnel politique : dans la chanson intitulée de manière explicite « Non soumis à l'État » et dans « Le nouveau président », le groupe assimile les élus à des hommes corrompus, sans scrupules, qui recherchent uniquement leur intérêt personnel, vivent dans le luxe aux frais des contribuables et se moquent du peuple. Mais IAM a aussi un discours à portée « locale ». Par exemple, dans la chanson *Planète Mars* extraite de l'album du même nom, le groupe IAM semble vouloir faire de Marseille une ville à part, différente, originale. L'attachement déclaré des rappers marseillais à leur ville s'explique par la prégnance de l'identité collective marseillaise : le lien qui unit les Marseillais à leur ville est très fort, en particulier chez les jeunes (Lafargue de Grangeneuve, 2007).

Progressivement, IAM devient le groupe modèle du rap français non seulement pour la critique musicale, mais aussi pour les médias en général. Vainqueur des Victoires de la musique en 1995, le groupe incite en effet les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales. IAM est donc souvent considéré comme un groupe mature et modéré, à l'opposé d'une tendance *hardcore* du rap français accusée de véhiculer des messages réactionnaires, conservateurs, voire nihilistes, et identifiée à la banlieue parisienne. De plus, IAM est aussi un groupe très « multiethnique », puisque ses membres sont issus de plusieurs vagues d'immigration, y compris relativement anciennes (italienne ou espagnole), alors que beaucoup de groupes de rap sont composés exclusivement de jeunes d'origine maghrébine et / ou africaine ; et le style musical du groupe reflète cette diversité. Cependant, il est intéressant de noter que l'évolution du groupe est plutôt marquée par une forme de retrait de la vie politique (locale et nationale) : ainsi, on a peu vu les membres d'IAM prendre position pendant la dernière campagne présidentielle. Leur cinquième album, *Saison 5*, est pourtant sorti début avril 2007, c'est-à-

dire en plein cœur de la campagne électorale. Cette attitude de repli est justifiée par une forme de « désillusion »¹².

À Marseille, néanmoins, d'autres artistes ont pris le relais de l'engagement, dans une ville où la tradition de culture militante reste tenace (Duport, 2000). Une nouvelle génération est apparue, au sein de laquelle émerge la figure de Keny Arkana. Cette jeune rappeuse d'origine argentine a sorti un album intitulé *Entre ciment et belle étoile* en 2006, qui inclut notamment une chanson « Nettoyage au Kärcher » qui, comme son nom l'indique, vise les propos tenus par Nicolas Sarkozy à propos de La Courneuve. Militante altermondialiste, membre du collectif marseillais La rage du peuple, elle a participé par exemple à différents forums sociaux organisés dans les pays du « Sud ». Cette forme d'engagement est plutôt rare au sein du rap français.

Conclusion

Si certains rappeurs français n'hésitent pas à appeler à l'émeute, celle-ci est généralement considérée comme un dernier recours pour une population qui n'a pas d'autres moyens pour être entendue. Ils mettent le doigt sur les promesses non tenues des institutions républicaines (Wieviorka, 1999). Certains groupes, y compris les plus *hardcore* à l'origine, évoluent pourtant vers un soutien aux formes les plus conventionnelles de participation politique comme le vote. Dans les médias, c'est ainsi la figure de la rédemption qui est soulignée et valorisée, ou encore l'idée du retour à la raison. Plus généralement, les émeutes de novembre 2005 sont, entre autres, le résultat de la frustration sociale dont souffre une partie de la population des banlieues. Suite à ces événements, certains rappeurs et rappeuses, souvent issus d'une nouvelle génération, se sont mobilisés fortement contre Nicolas Sarkozy – dans leurs albums, mais pas seulement. En politique, il est un sentiment finalement assez banal qu'ils vont devoir apprendre à connaître : la déception.

Bibliographie

ARNAUD Lionel, *Politiques sportives et minorités ethniques*, Paris, L'Harmattan, Logiques politiques, 1999.

BACHMANN Christian, LE GUENNEC Nicole, *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel, 1996.

BACQUÉ Marie-Hélène, SINTOMER Yves, « Affiliations et désaffiliations en banlieue. Réflexions à partir des exemples de Saint-Denis et d'Aubervilliers », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n°2, avril-juin 2001, pp. 217-249.

BRACONNIER Céline, DORMAGEN Jean-Yves, *La démocratie de l'abstention. Aux origines de l'abstention en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.

DUBET François, MARTUCCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, L'épreuve des faits, 1998.

DUPORT Claire, « À l'école de l'indignation : une histoire du militantisme social et de la culture militante à Marseille », in MÉTRAL Jean (coord.), *Cultures en ville, ou de l'art et du citoyen*, La Tour d'Aigues, l'Aube, 2000, pp. 101-122.

¹² Interview dans *Libération*, 3 avril 2007.

JOBARD Fabien, « Police, justice et discriminations raciales », in FASSIN Didier, FASSIN Éric (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 211-229.

LAFARGUE DE GRANGENEUVE Loïc, « L'ambivalence des usages politiques de l'art. Action publique et culture hip-hop dans la métropole bordelaise », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°3, juin 2006, pp. 457-477.

LAFARGUE DE GRANGENEUVE Loïc, « Politique du rap. Sociographie de porte-parole marseillais », in SECA Jean-Marie (dir.), *Musiques populaires underground et représentations du politique*, Cortil-Wodon, InterCommunications / EME, 2007, pp. 311-328.

MARTIN Denis-Constant, « Cherchez le peuple... Culture, populaire et politique », *Critique internationale*, n°7, avril 2000, pp. 169-183.

MUCCHIELLI Laurent, « Le rap, tentative d'expression politique et de mobilisation collective de jeunes des quartiers relégués », *Mouvements*, « Crise de la politique et nouveaux militants », n°3, mars-avril 1999, pp. 60-66.

MUCCHIELLI Laurent, « Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimation collectives », in BOUCHER Manuel, VULBEAU Alain (dir.), *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?*, Paris, L'Harmattan, Débats jeunesse, 2003, pp. 325-355.

NEVEU Erik, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 1996.

PECQUEUX Anthony, *La politique incarnée du rap*, thèse de sociologie, EHESS, 2003.

PÉRALDI Michel et SAMSON Michel, *Gouverner Marseille. Enquête sur les mondes politiques marseillais*, Paris, La Découverte, 2005.

PERRINEAU Pascal, REY Henri, « Crise urbaine et citoyenneté », *Agora Débats Jeunesse*, « Jeunes, engagement et démocratie », n°30, 4^e trimestre 2002, pp. 28-45.

SAUVADET Thomas, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, Sociétales, 2006.

VICHERAT Mathias, *Pour une analyse textuelle du rap français*, Paris, L'Harmattan, Univers musical, 2001.

WIEVIORKA Michel (dir.), *Violence en France*, Paris, Seuil, 1999.